

SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE

n°20 – avril 2016



14, rue de Verdun 92500 RUEIL-MALMAISON - Tél : 01 47 52 17 17

E-Mail : sapf.francophonie@gmail.com - SITE internet : <http://www.poetes-francophonie.com>

Association loi 1901 – Cotisation annuelle : MEMBRE ACTIF : 20 € BIENFAITEUR : 50 € et plus

L'ORTHOGRAPHE EST DANS L'ABÎME

Est-il si important de protéger l'accent circonflexe comme d'autres – ou les mêmes – tiennent à préserver la biodiversité dans la nature ? Le combat pour l'intégrité de la langue et le respect de l'orthographe serait un combat écologique. Que serait une île sans son ^ ? Que serait une âme sans son âme ?

Cela ne changera en rien le sens du mot abîme si on l'ampute de son accent jugé inutile et cela facilitera la tâche (tiens, un accent circonflexe utile !) et épargnera la honte à ceux qui n'ont pas eu la chance d'assimiler ces subtilités de la langue française, les mettant sur un pied d'égalité avec ceux qui se croyaient les dépositaires heureux d'une culture supérieure. La lutte des classes n'est pas loin...

Pour ne pas entrer dans une polémique déplacée, disons qu'on est plutôt dans un combat des anciens et des modernes. Faut-il évoluer avec son temps et accepter un choc de simplification ? La langue est vivante, les mots sont vivants. Tous les ans, le dictionnaire s'enrichit de mots nouveaux et il est possible de prendre en considération des bases nouvelles largement influencées par des données technologiques, remarquables mais tyranniques.

D'une façon générale, il faut quand-même admettre que la langue parlée et surtout écrite, est le résultat d'une assimilation et d'une maturation lente et raisonnable tenant compte des réalités de la vie. C'est le fruit mûr d'une histoire et d'une civilisation qui utilise et préserve ce qu'il y a de plus élaboré et de plus beau dans la vie d'un peuple.

Dès lors, il faut être prudent avant de réformer et de trancher dans un débat qui se doit de respecter les diverses argumentations. En matière d'orthographe, chaque détail a, dans la grande majorité des cas, son explication et sa justification, même s'il subsiste des incohérences flagrantes. On peut, sans nostalgie excessive, faire disparaître des anomalies incompréhensibles (qui font toutefois la joie des passionnés et des puristes) ;

Pourquoi :

- Rationaliser – rationnel
- Résonner – résonance
- Imbécillité – imbécile, à côté de : tranquillité – tranquille ?

Etc.

Une mise en cohérence relèverait du bon sens, semble-t-il.

Pensons simplement que toute destruction est douloureuse et ne cède pas forcément la place à une combinaison parfaite. Si les académiciens ont cautionné en 1990 une réforme touchant quelques cas pouvant simplifier l'apprentissage de la langue française, ils n'ont sans doute pas mesuré les possibles effets collatéraux ; ils ont peut-être sous-estimé la force de l'engrenage qu'ils mettaient en mouvement. Pourquoi n'écrirait-on pas *onion*, *libelule* ou *farmacie*, dès lors que la prononciation est la même ? Au nom de la simplification, de la rationalisation et de la facilité pour tous, on arriverait vite à l'écriture phonétique ou au jargon SMS ! Une anarchie orthographique généralisée. Les mêmes académiciens nous préserveront heureusement de ces excès ridicules. Les récentes déclarations de *Madame Carrère d'Encausse*, de *Jean d'Ormesson* et de *Marc Fumaroli* sont sans ambiguïté (ah ! le problème du tréma sur le U ou sur le I !) Nous voilà rassurés.

Les mots sont vivants ! Leur visage peut supporter un peu de chirurgie esthétique mais nous les aimons – souvent passionnément – avec les petites imperfections qui sont autant de grains de beauté constituant leur irremplaçable charme. Certes, cet amour demande parfois un effort de mémoire et de compréhension (avec son *h* inutile ?) Mais, comme pour un entraînement sportif, l'effort porte en lui sa récompense, un enrichissement et une satisfaction intellectuelle porteuse d'affirmation et d'estime de soi.

La pratique de l'orthographe telle que nous la connaissons est un ingrédient précieux d'une culture que nous aimons parce qu'elle est toujours source de plaisir d'élévation et de liberté.

René LE BARS
Vice-président de la SAPF

CONCOURS DE POÉSIE SAPF 2016 (dernier rappel !)

Le concours de poésie de la SAPF est né en 2008 avec la création du prix « Charles Le Quintrec », à la mort du grand poète breton. Ce prix a été remis pour la première fois à Cabourg, en juillet 2009.

Les lauréats des Concours 2014 et 2015, entourés de leurs amis de la SAPF, ont été réunis le 15 novembre dernier, deux jours après les cruels attentats, par le président Jean-Charles DORGE dans les locaux de la Société des Poètes Français à Paris, pour partager dans la convivialité un grand moment poétique.

Un jury qualifié se réunit sous la présidence de René LE BARS, porte une appréciation sur chacune des œuvres présentées, en notant en particulier la technique poétique, le style, la qualité de l'inspiration ainsi que l'originalité du texte.

Les résultats et les récompenses sont généralement remis à l'occasion d'une assemblée ou manifestation particulière annoncée dans le bulletin suivant. La présence des lauréats est requise.

Cinq prix seront décernés.

- Le prix « *Charles Le Quintrec* » pour la poésie classique.
- Le prix « *Claude Sorel* » pour la poésie libre et la prose poétique.
- Le prix « *Cécile Aubry* » pour les jeunes poètes (-20 ans) et les auteurs de poésie pour enfants ou de conte.
- Le prix « *Marceau Constantin* » récompensant les poèmes illustrés.
- Le prix spécial de poésie Néo-Classique

RÈGLEMENT

ARTICLE 1 :

Le concours est ouvert à tous les écrivains, français ou étrangers, écrivant en langue française. Les envois seront à adresser à : M. René LE BARS, Concours SAPF, 4 rue Camille Pelletan 92290 CHATENAY-MALABRY **avant le : 30 juin 2016**, impérativement.

ARTICLE 2 :

Le nombre d'envois n'est pas limité.

ARTICLE 3 :

Les textes seront dactylographiés en deux exemplaires et comporteront en haut et à droite de chaque page un code de deux lettres et deux chiffres (ex : AB 12) sans autre signe distinctif.

L'anonymat sera garanti.

Les coordonnées : nom, prénom, adresse, âge, tel, adresse courriel, seront jointes à l'envoi dans une enveloppe fermée portant uniquement le code.

ARTICLE 4 :

La participation est de 2€ par texte envoyé pour les adhérents de la SAPF, les participants au dernier FLORILÈGE ou ayant déjà publié un recueil aux Éditions de la SAPF. Avec un minimum de 4 €.

Les frais de participation sont fixés à 5 € par poème pour les autres candidats, qui devront joindre un chèque correspondant au nombre de poèmes, à l'ordre de la « SAPF ».

ARTICLE 5 :

Les manuscrits ne seront pas retournés aux concurrents.

ARTICLE 6 :

Le jury sera composé de personnalités qualifiées. Ses décisions seront sans appel. Le fait de concourir implique l'acceptation du règlement.

ARTICLE 7 :

Les résultats et la date de remise des prix seront publiés sur le site de la SAPF. Les concurrents souhaitant être informés par correspondance joindront deux enveloppes timbrées comportant leur adresse, suffisamment affranchies, dont une grande pour l'envoi éventuel du diplôme (tarif en vigueur pour 250 gr).

FLORILÈGE
des POÈTES FRANCOPHONES 2016
Envoyez-nous vos meilleurs textes... dès maintenant !

Depuis près de 60 ans, le club des Poètes Présents, présidé par le poète-éditeur Jean GRASSIN, qui fut à l'origine de la publication de plus de 1400 ouvrages et recueils (1958-2006), publiait le traditionnel SÉQUENCES, ouvrage de bibliothèque. Son successeur, Olivier FURON, qui l'avait aidé durant les dernières années et qu'il devait désigner quelques jours avant son décès, tint à poursuivre son œuvre en réalisant sous une autre appellation une Anthologie annuelle des Poètes depuis 2008. Le FLORILÈGE des POÈTES FRANCOPHONES, désormais perpétué par la SAPF sous la direction de Jean-Charles DORGE, constitue par sa présentation et son contenu de qualité, un livre remarqué dans les meilleurs cercles de lecture. Les poètes y sont mis à l'honneur. Il comporte en outre des chroniques, articles divers et des illustrations.

Pour collaborer au prochain FLORILÈGE des Auteurs et Poètes de la Francophonie 2016, la DATE LIMITE d'envoi de vos textes est fixée au : 05 septembre 2016 (pour une parution vers le 05 décembre 2016). Il suffit de se conformer à la règle des 35 lignes maxi par page y compris espaces entre les strophes (tenant compte que la 1ère page comprend déjà une notice bibliographique n'excédant pas une dizaine de lignes maximum, qui seront susceptibles d'être réduite à 5 lignes). Joindre une nouvelle photographie SVP.

Je souscris en conséquence à 1 **exemplaire** par page, soit.....**exemplaire (s)**.

Il est entendu que si ma collaboration n'est pas retenue, je désire (**raier mention inutile**) être intégralement remboursé de ma souscription ou maintenir ma souscription pour**exemplaire(s)**

FICHE SIGNALÉTIQUE

NOM, prénom..... NOM D'ÉCRIVAIN (PSEUDONYME)

ADRESSE..... Code Postal

VILLE :..... PAYS :

Adresse électronique : @..... Téléphone :

Merci d'adresser vos textes PAR COURRIEL en parallèle de l'envoi par la poste pour nous éviter d'avoir à les retaper, avec le risque de coquilles ! (*) Version numérisée en Times New Roman, taille 12. Joindre votre NOTICE BIO-BIBLIOGRAPHIQUE actualisée et votre PHOTO d'identité, même ancienne / accord pour publication : OUI – NON (y compris sur le site :*

Date et Lieu de naissance : Curriculum-vitae littéraire (et oeuvres publiées)

Bulletin de souscription

Je désire recevoir, à la parution du FLORILÈGE DES POÈTES FRANCOPHONES 2015
.....Exemplaire(s) relié(s) correspondant (s) à ma collaboration.

– 1 Exemplaire me donnant droit à une page, soit..... **50 €uros**

– 2 Exemplaires me donnant droit à deux pages, soit **100 €uros**

– 3 Exemplaires me donnant droit à trois pages, soit..... **145 €uros**

– 4 Exemplaires me donnant droit à quatre pages, soit ...**190 €uros**

A partir de 5 EXEMPLAIRES, le prix de la page a été fixé à 40 €uros.

J'adresse le montant de mon règlement, soit.....€uros + **20 €** (Cotisation annuelle à la SAPF obligatoire) de la manière suivante :

– Ci-joint, par chèque bancaire ou postal à l'ordre de **SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE (ou SAPF)** + 2 enveloppes pré-adressées et timbrées.

Ou par virement bancaire (nous prévenir par courriel), à la SAPF : **IBAN = FR76 1027 8060 8600 0206 5660 157**

BIC = CMCIFR2A. N.B. Pour les correspondants de l'ÉTRANGER, il est indispensable que le chèque bancaire soit payable chez un correspondant français de votre banque. Si le chèque est payable à l'étranger, il faut prévoir le remboursement des frais d'encaissement à l'étranger. Le mieux pour eux étant de privilégier le règlement par virement.

Date et Signature

P.S Les frais postaux évoluant régulièrement, ils seront à régler **à réception des livres commandés**. Compte tenu que les textes doivent nous parvenir sous forme numérisée, supposés déjà contrôlés par vous et sans faute d'orthographe, et s'agissant d'un ouvrage collectif, **il n'y aura désormais plus de bon à tirer préalable**, afin notamment de pouvoir assurer les délais de parution. Merci de votre compréhension.

La S.A.P.F peut **éditer** vos ouvrages, poèmes, nouvelles ou romans dans une collection de qualité. Pour tout conseil, devis ou commande, la S.A.P.F. a recours à des professionnels de l'édition, aujourd'hui à la retraite et dont les compétences sont souvent importantes dans un domaine où parfois on s'improvise un peu trop vite éditeur, sans une réelle qualification. Devis pour tous travaux d'éditions personnalisés. **VOIR SUR NOTRE SITE !**

Bulletin d'adhésion (ou de renouvellement) à l'ASSOCIATION



(Personnes physiques)

M/Mme/Mle.....Nom..... Prénom.....
Date de naissance/...../..... Ville de naissance..... Pays.....
Profession/statut..... Situation familiale
Décorations/prix principaux (préciser le domaine).....
.....
Membres d'associations, œuvres ou participation à vie sociale (préciser lesquelles).....
.....

(Personnes morales)

Nom de l'Association.....
Objet tel que précisé dans les statuts :
Informations complémentaires sur les activités principales actuelles.....
Nom et coordonnées des personnes responsables (Président(e)).....
.....
(Contact).....

(pour tous)

ADRESSE COMPLETE (N°, rue)
(mentions complémentaires)..... Lieu-dit
Code postal..... Ville..... Pays.....
Adresse E-mail : @
TEL. Travail TEL. Domicile.....
Fax..... Portable.....

« Je soussigné, demande / renouvelle mon adhésion à la SOCIÉTÉ DES AUTEURS ET POÈTES DE LA FRANCOPHONIE en qualité de (préciser votre spécialité) :
(Éventuellement) je pourrais apporter mon aide de la façon suivante (représentation locale / rédaction d'articles / autres à préciser :
.....

..... (pour une adhésion nouvelle) J'ai bien noté que pour devenir membre de l'Association, je dois être parrainé par deux membres sociétaires et régler la cotisation annuelle, et ma candidature devra être agréée par le Bureau de l'Association. Ma candidature est parrainée par : M... et M... ».

J'accepte de figurer sur le site de la SAPF avec une bio de 5 lignes, ma photo et un texte.

A le

Signature :

(+ cachet pour une association)

(Joindre une **photocopie lisible de votre pièce d'identité + 1 photo d'identité + 2 enveloppes timbrées 20g pré-adressées + chèque** de cotisation annuelle (20 €)* à l'ordre de « SAPF »)
(*Possibilité de montant supérieur à titre de don.

A adresser par courrier à : SAPF / JC DORGE, 14 RUE DE VERDUN, F-92500 RUEIL-MALMAISON

Événement ! **XVIIème RENDEZ-VOUS DES POÈTES** **VESDUN (Forêt des Mille poètes) – 22-23 octobre 2016**

Le 17ème Rendez-Vous des Auteurs et Poètes de la Francophonie aura lieu les 22 et 23 octobre 2016 à VESDUN (Cher), centre géographique de la France continentale. Cette dix-septième édition, prévue au pays de René VARENNES, créateur de la Forêt des Mille Poètes et ami de l'éditeur des poètes Jean GRASSIN, sera marquée par la présence de plusieurs associations représentées et devenues partenaires de nos rencontres, dont notamment la Société des Poètes Français.



LE PROGRAMME DES DEUX JOURNÉES (et demie)



Accueil des participants à partir de 18 heures, le **vendredi 21 octobre**, *pour ceux qui se sont inscrits au dîner du vendredi soir* : RDV au gîte, 2 RUE DE LA FORGE à 18360 VESDUN, à 300 m de l'église et de la mairie.

18h45 - Pot de l'arrivée

19h30 « dîner des voyageurs »

21h00 - Conférence par Michel Baurly (1h) : « La Résistance en Berry »

Samedi 22 octobre

9h00 - Accueil des poètes et des amis en salle de réception du Gîte :
2 RUE DE LA FORGE à 18360 VESDUN

9h30 - Visite à la « Forêt des Mille Poètes », hommage aux disparus

10h30 - Visite de Vesdun commentée par un historien local

11 h30 - Vin d'honneur à la Mairie. Accueil de M. POINTEREAU, maire

12h30 - Déjeuner convivial avec les surprises du chef

14h45 - Réception à l'Office du tourisme de Châteaumeillant

15h15 - Visites : musée archéologique (gallo-romain) Emile Chenon –
musée de l'Artisanat local – Eglise

17h15 - Cave et dégustation au pays du vin
puis retour au gîte – temps libre

20h15 - Repas gastronomique et SOIRÉE MUSICALE « surprise »

Dimanche 23 octobre

10h00 - Château d'Ainay-le-Vieil (petit Carcassonne) et sa roseraie

13 h15 - Déjeuner « sélect » et RÉCITAL DE POÉSIE (scène ouverte)
(fin envisagée vers 16h30, peu après les premiers départs)

BULLETIN DE RÉSERVATION – 22-23 octobre 2016

RENDEZ-VOUS DES POÈTES à VESDUN (18360-Cher)

Le Comité d'organisation vous propose de renvoyer ce bulletin complété (écrire lisiblement SVP) en cochant les différentes participations auxquelles vous serez présent.

L'hébergement vous est proposé dans la limite des places disponibles, au gîte de Vesdun, pour raison d'économie. Toutefois, si le nombre des inscriptions dépassait ses capacités d'accueil, nous serions amenés à rembourser certains participants du montant des nuitées réglées, en les redirigeant vers d'autres solutions d'hébergement. Réservez au plus tôt !

RÉSERVATION

vendredi 21 octobre : Dîner des voyageurs : **23 € par personne** (incluant le pot de l'arrivée)

nuitée au gîte (incluant petit déjeuner, même non pris) : 33 € par personne (en chambre double)+ **8 € par personne en chambre « single »** (dans la limite des chambres disponibles), *à multiplier par deux si vous arrivez le vendredi soir.*

Samedi 22 octobre : Programme de la journée, tout compris : **70 € par personne**

Dimanche 23 octobre : Programme de la journée, tout compris : **40 € par personne**

A Préciser pour le <u>vendredi 21 octobre</u>	Oui	Non
<u>nuitée au gîte du 21 au 22</u>	Oui	Non
<u>Samedi 22 octobre</u>	Oui	Non
<u>nuitée au gîte du 22 au 23</u>	Oui	Non
<u>Dimanche 23 octobre</u>	Oui	Non

Soit un prix maximum pour participer à tout, 2 nuitées incluses en double : **199 €**

X Nombre de personnes : **Total réglé par chèque joint :..... €**

M/Mme/Mle.....Nom..... Prénom.....
ADRESSE COMPLETE (N°, rue)
(mentions complémentaires)..... Lieu-dit
Code postal..... Ville.....
Adresse E-mail :@
TEL. FixeTEL Portable
Nom des personnes accompagnantes :

Règlement à joindre impérativement : A l'ordre de la S.A.P.F.

Clôture des inscriptions : le 25 septembre 2016 (dernier délai)

Bulletin et chèque à envoyer au plus tôt à :

SAPF, 14 rue de Verdun F-92500 RUEIL-MALMAISON

Demande d'infos par courriel : sapf.francophonie@gmail.com / Site : www.poetes-francophonie.com

Attention ! Le Comité d'organisation ne pourra tenir compte d'une demande d'annulation que plus d'un mois avant la manifestation du Rendez-vous des Poètes.

Après le 20 septembre 2016, aucun remboursement ne sera effectué.